

Formation

pour l'obtention du certificat individuel

CERTIPHYTO

 02 62 45 92 92

 cfppa.formaterra@educagri.fr

 www.formaterra.re



Pour l'activité :

« *Utilisateur à titre
professionnel des produits
dans la catégorie
DECIDEUR en entreprise
NON SOUMISE A
AGREMENT* »

*Vous souhaitez suivre cette formation ?
Demandez votre devis au CFPPA FORMA'TERRA :*

Contact : Jérôme MASSON

 jerome.masson@formaterra.re  06 92 52 92 99

Edition
Janvier 2025

Pour l'obtention du certificat individuel CERTIPHYTO DENSA

Durée de la formation

- Primo-certificat : 2 jours (14 heures de formation)
- Renouvellement : 1 jour (7 heures de formation) sans test QCM

Public concerné

Décideur en entreprise non soumise à agrément.

Modalités et objectifs

La formation a pour objectifs :

- Connaître la réglementation relative aux produits phytosanitaires,
- Mesurer les répercussions des produits utilisés sur la santé et l'environnement,
- Présenter des techniques alternatives complémentaires aux techniques chimiques,
- Mettre en place des stratégies de lutte intégrée associant les différentes techniques.

Modalités pédagogiques mises en œuvre

Alternance d'exposés et d'exemple d'application, utilisation de vidéos illustratives. Remise d'un document de synthèse aux participants.

Moyen techniques

Formation en salle, vidéoprojecteur, paper-board, documents de référence.

Présence des stagiaires

Présence obligatoire, toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de l'attestation de stage.

Dispositif d'évaluation de la formation

Evaluation nationale avec QCM

PROGRAMME DE FORMATION

CERTIPHYTO DENSA

Introduction - Les enjeux du métier d'applicateur

Réglementation et sécurité environnementale – 4h

- Cadre réglementaire français, autorisation de mise sur le marché
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
- Prévention des risques, zonage en gestion différenciée
- Les risques pour l'environnement, les principales voies de contamination
- Aspects méthodologiques : les étapes clés du traitement, appliquer la juste dose
- Transport de matières dangereuses
- Le stockage des produits

Santé sécurité de l'applicateur et en espace ouvert au public – 4 h

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Voie d'intoxication, principaux symptômes d'empoisonnement
- Situation exposante
- Disponibilité de l'information : Les fiches de données de sécurité, étiquetage réglementaire, communiquer auprès du public
- Les équipements de protection individuelle
- Savoir agir en cas d'intoxication

Réduction de l'usage, méthodes alternatives – 5 h

- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
- Technique de lutte intégrée : lutte biologique, lutte physique, prophylaxie.

Test QCM – 1 h

- QCM composé de 30 questions
- Seuil de réussite : 15 bonnes réponses

Les contenus de la formation et du QCM sont élaborés en référence à l'arrêté du 29 août 2016